

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 04 juin 2025

DEL20250604_059

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre juin, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle des fêtes à ARBUSIGNY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 28 mai précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32

Présents : 23

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN, Ludovic WISZNIEWSKI ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Denise FERNANDES ;

PERS-JUSSY : Dominique BRAND, David DE VITO, Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Denise GERELLI-FORT, Virginie JACQUEMOUD, Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, Lucas PUGIN, Isabelle SAGE

SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoirs : 4

Absents excusés avec procuration : André PUGIN a donné procuration à Denise GERELLI-FORT ; Didier EISACK a donné procuration à Stéphanie LE MOAL ; Billy MARQUET a donné procuration à Lucas PUGIN ; Laurent CHIORINO a donné procuration à Christophe AUGUSTIN ;

Absents excusés : Anne-Marie LALLIARD

Absents : Sophie BIOLLUZ, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI, Valérie VACHOUX

Secrétaire de séance : Régine REMILLON

DEL20250604_059 - Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU les articles L5211-1, L5211-2, L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU les délibérations du Conseil communautaire n°2020 05 78 en date du 22 juillet 2020 et n°2021 09 099 du 03 novembre 2021, ainsi que DEL 2022 029 du 10 mars 2022, portant délégations du Conseil à Monsieur le Président ;

Conformément aux articles L5211-1, L5211-2, L2122-22, ainsi que L2122-23 du CGCT, et en vertu de la délibération n°2020 05 78 en date du 22 juillet 2020, portant délégations à Monsieur le Président, complétée par les délibérations n°2021 09 099 du 03 novembre 2021 et DEL 2022 029 du 10 mars 2022, le Conseil communautaire qui reconnaît en avoir pris connaissance :

➤ **EST INFORMÉ** des décisions suivantes, prises depuis le 24 avril 2025 :

DÉCISION	DATE	OBJET	Transmission en Sous-Préfecture et publication
DEC 2025-29	05/05/2025	Approbation de l'offre de la société "AGYSOFT" pour une formation d'initiation au progiciel de gestion de l'achat public "MARCO", d'un montant de 2 850 € Hors Taxes (HT), soit 3 420 € Toutes Taxes Comprises (TTC)	06/05/2025
DEC 2025-30	16/05/2025	Approbation de l'offre de la société "UGAP" pour une étude et un accompagnement pour la mise aux normes de la station de carburant des Services Techniques, d'un montant de 2 984,29 € HT, soit 3 581,15 € TTC	19/05/2025
DEC 2025-31	16/05/2025	Approbation de l'offre de la société "DECARROUX" pour une fixation d'arceaux vélo et de dalle en béton à la Gare de REIGNIER-ESERY, d'un montant de 4 477,36 € HT, soit 5 372,83 € TTC	19/05/2025
DEC 2025-32	20/05/2025	Approbation de l'offre du cabinet d'avocats "PHILIPPE PETIT & ASSOCIES" pour une assistance juridique relative au SCOT, d'un montant de 2 880 € HT, soit 3 456 € TTC	22/05/2025
DEC 2025-33	26/05/2025	Approbation de l'offre de la société "POLITEIA" pour un séminaire de bilan de mandat des élus du bureau communautaire, d'un montant de 4 000 € HT, soit 4 800 € TTC	27/05/2025

➤ **EST INFORMÉ** de l'avenant suivant, signé en vertu de la DEL20240605_064 - Gendarmerie - marchés de travaux - autorisation donnée à "Haute-Savoie HABITAT", en tant que mandataire de la Collectivité, dans le cadre des marchés de travaux concernant la construction de l'extension de la Gendarmerie de REIGNIER-ÉSERY, dans la limite de 5 % cumulés maximum par lot :

AVENANT	LOT	DATE	OBJET	MONTANT
3	01 - "ZANETTO" Gros Œuvre	22/05/2025	Terrassement complémentaire pour le mur de clôture et fondation du portail d'entrée de la gendarmerie	Montant initial du marché TTC : 1 738 455,23 € Montant avenants précédents TTC : 31 691,06 € Montant de l'avenant TTC : 28 225,09 € Montant final du marché TTC : 1 798 371,38 € soit 3,45 % d'écart du nouveau montant de marché, par rapport au marché initial

La Secrétaire de séance
Régine RÉMILLON

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 05/06/2025
Publié, le 05/06/2025